



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 6 décembre 2023 – N° 88

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1
AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Joliette sur le sujet suivant : *Le grand marché de Noël de Joliette.*
- Le député de l'Acadie sur le sujet suivant : *Célébrer les 125 ans du Jeune Barreau de Montréal.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage à M. Yves Montour, la fierté du transport adapté de la STS.*
- Le député de Saint-Henri–Sainte-Anne sur le sujet suivant : *50^e anniversaire de Portage.*
- La députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré sur le sujet suivant : *Mme Johanne Leduc, une bénévole en or.*
- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *Jeunes médaillés aux Jeux du Québec.*
- Le député d'Orford sur le sujet suivant : *Souligner la Villa Pierrot.*
- Le député de Jean-Talon sur le sujet suivant : *Saluer l'animation de lieux publics significatifs dans Jean-Talon à l'occasion des Fêtes.*
- La députée d'Anjou–Louis-Riel sur le sujet suivant : *34^e commémoration du massacre de la Polytechnique du 6 décembre 1989.*
- La députée de Pointe-aux-Trembles sur le sujet suivant : *Souligner la victoire des Carabins de l'Université de Montréal pour avoir remporté la Coupe Vanier.*
- La députée de Brome-Missisquoi sur le sujet suivant : *35^e anniversaire de l'Association des Personnes Handicapées Physiques de Brome-Missisquoi.*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *Souligner les 35 ans de carrière de M. Normand L'Ecuyer.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

- 1) Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 5 octobre et 7 novembre 2023, a procédé à l'audition du ministère de la Santé et des Services sociaux et des CIUSSS de la Capitale-Nationale et de l'Est-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 4 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Santé mentale : efficacité du continuum de soins et de services pour les usagers ayant des troubles mentaux graves » et à l'audition du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Transports et de la Mobilité durable sur le chapitre 2 du rapport d'avril 2023 de la commissaire au développement durable intitulé « Adaptation aux changements climatiques : risques liés à l'érosion et à la submersion côtières ». Le rapport contient des observations, des conclusions et 8 recommandations.

Rapport déposé le **1^{er} décembre 2023**

Sous réserve des dispositions du 2^e alinéa de l'article 94 du Règlement, la prise en considération de ce rapport doit être effectuée au plus tard le 16 décembre 2023.

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) **Projet de loi n° 32**
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **14 septembre 2023**

- 3) Projet de loi n° 37
Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants
Présenté par le ministre responsable des Services sociaux le **26 octobre 2023**
- 4) Projet de loi n° 41
Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le **22 novembre 2023**
- 5) Projet de loi n° 42
Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail
Présenté par le ministre du Travail le **23 novembre 2023**

Étude détaillée en commission

- 6) Projet de loi n° 15
Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace
Présenté par le ministre de la Santé le 29 mars 2023
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 24 mai 2023
Principe adopté le **31 mai 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
- 7) Projet de loi n° 30
Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier
Présenté par le ministre des Finances le 7 juin 2023
Principe adopté le **12 septembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 8) Projet de loi n° 31
Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation
Présenté par la ministre responsable de l'Habitation le 9 juin 2023
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 21 septembre 2023
Principe adopté le **26 septembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

- 9) Projet de loi n° 39
Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives
Présenté par la ministre des Affaires municipales le 2 novembre 2023
Rapport de la Commission de l'aménagement et du territoire (consultations) déposé le 22 novembre 2023
Principe adopté le **28 novembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement et du territoire
- 10) Projet de loi n° 40
Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice
Présenté par le ministre de la Justice le 9 novembre 2023
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 29 novembre 2023
Principe adopté le **30 novembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

- 11) Projet de loi n° 23
Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation
Présenté par le ministre de l'Éducation le 4 mai 2023
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 8 juin 2023
Principe adopté le 13 septembre 2023
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation adopté le 1^{er} décembre 2023
Reprise du débat ajourné au nom du député de Matane-Matapédia le **5 décembre 2023**
- 12) Projet de loi n° 35
Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 21 mars 2023 et modifiant d'autres dispositions
Présenté par le ministre des Finances le 5 octobre 2023
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 28 novembre 2023
Principe adopté le 29 novembre 2023
Rapport de la Commission des finances publiques adopté le **5 décembre 2023**

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 13) Projet de loi n° 190
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 14) Projet de loi n° 191
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 15) Projet de loi n° 192
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 16) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 17) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 18) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 19) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 20) Projet de loi n° 198
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 février 2023**

- 21) Projet de loi n° 199
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 22) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 23) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 24) Projet de loi n° 392
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gazières sur les autres usages du territoire
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 393
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 394
394, Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 27) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**

- 28) **Projet de loi n° 397**
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 29) **Projet de loi n° 398**
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 30) **Projet de loi n° 399**
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d'obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 31) **Projet de loi n° 490**
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 32) **Projet de loi n° 491**
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 33) **Projet de loi n° 492**
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 34) **Projet de loi n° 493**
Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 35) **Projet de loi n° 494**
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**

- 36) Projet de loi n° 495
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Verdun le **26 septembre 2023**
- 37) Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 38) Projet de loi n° 499
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 39) Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 40) Projet de loi n° 595
Loi proclamant la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **5 octobre 2023**
- 41) Projet de loi n° 596
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 42) Projet de loi n° 690
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides
Présenté par la députée de La Pinière le **23 novembre 2023**

Étude détaillée en commission

- 43) Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 44)** Projet de loi n° 201
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

- 45)** Projet de loi n° 203
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale
catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

- 46)** Projet de loi n° 204
Loi concernant la Ville de Longueuil
Présenté par la députée de Laporte le **9 novembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

- 47)** 21 novembre 2023
Motion de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) relative à l'établissement au Québec de la Représentation de l'OIF pour les Amériques (REPAM) ainsi qu'au siège de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie qui leur sont consenties, ainsi qu'à leurs membres du personnel, signée à Québec, le 12 juin 2023.

Selon l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cette motion ne peut être débattue avant le 1^{er} décembre 2023.

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 38

Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives

Adopté le **5 décembre 2023**

Projet de loi n° 43

Loi sur l'apostille des documents destinés à être produits dans un État étranger partie à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers

Adopté le **5 décembre 2023**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition d'Hydro-Québec sur le chapitre 5 du rapport de décembre 2022 du Vérificateur général intitulé « Hydro-Québec : maintenance des actifs du réseau de distribution d'électricité ».
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 31**, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (mandat confié le 26 septembre 2023).
- **Projet de loi n° 39**, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives (mandat confié le 28 novembre 2023).
- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

- **Projet de loi n° 204**, Loi concernant la Ville de Longueuil (mandat confié le 9 novembre 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 30**, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier (mandat confié le 12 septembre 2023).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 40**, Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice (mandat confié le 30 novembre 2023).
- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 15**, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (mandat confié le 31 mai 2023).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5
QUESTIONS ÉCRITES

*Les questions déjà inscrites paraissent
au feuillet du mercredi*

- 66) Mme Nichols (Vaudreuil) – **2 novembre 2023**
À la ministre responsable de la région de la Montérégie

Le 26 septembre dernier, le gouvernement annonçait la création d'un comité d'experts ayant comme mission de faire des recommandations pour que le Québec s'adapte aux changements climatiques. Tel que l'a affirmé le coprésident de ce comité, M. Alain Bourque, lors d'une entrevue au micro de Paul Arcand, le gouvernement a la capacité et la responsabilité de lutter contre les changements climatiques, sur plusieurs fronts en même temps, ce qui inclut les îlots de chaleur et les mesures à prendre pour les éviter.

Dans le comté de Vaudreuil, un chantier majeur est en marche. Il est classé parmi les 20 plus importants en Amérique du Nord et c'est celui de la construction du nouvel hôpital Vaudreuil-Soulanges. Bien qu'à l'origine, le stationnement du nouvel hôpital devait être étagé, il s'avère que les nouveaux plans prévoient plutôt un stationnement en surface. Cette décision fut prise unilatéralement pour des considérations financières uniquement, afin d'éviter une augmentation de 3 % du coût total du projet.

Qui plus est, le stationnement en surface de 1869 cases, soit l'équivalent de 5,7 hectares de superficie étagée, sera en zone agricole.

Ce dossier est décrié autant par la population que par les élus de la région de Vaudreuil-Soulanges. D'ailleurs, à ce sujet, une pétition est présentement affichée sur le site de l'Assemblée nationale. À titre de députée de Vaudreuil, mon bureau de comté reçoit régulièrement les récriminations des organismes et gens d'affaires de la région, y compris du comté de Soulanges.

J'ai interpellé à quelques reprises le ministre de la Santé; or, ni la députée de Soulanges, ni la ministre responsable de la région de la Montérégie ne se sont prononcées sur le sujet.

En conséquence, et afin de répondre aux nombreuses questions des citoyens, est-ce que la ministre responsable de la région de la Montérégie pourrait nous dire comment nous devons traiter les récriminations des commettants de Soulanges vis-à-vis le stationnement en surface en terres agricoles du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges?

De plus, est-ce que la ministre responsable de la région de la Montérégie pourrait soulever cet enjeu auprès de son collègue ministre de la Santé, et ce, au nom de la communauté d'affaires, autant du comté de Vaudreuil que de celui de Soulanges?

- 68) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **7 novembre 2023**
À la ministre de l'Emploi

Dans le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, déposé à l'Assemblée nationale en septembre dernier, nous pouvons constater en page 47 que le total d'employés en 2022-2023 est de 7211, soit 512 employés de plus que selon le rapport annuel de gestion de l'année précédente.

Sachant que les employés du ministère du Travail ne semblent plus être inclus au sein de cette statistique, est-ce que la ministre peut nous expliquer cette variation importante du nombre d'employés au sein de son ministère?

- 69) Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) – **7 novembre 2023**
Au ministre de la Santé

Nous apprenions récemment dans un article de La Presse, paru le 25 septembre dernier, que la RAMQ confirmait que « les traitements de la lipodystrophie par agent de comblement chez les patients atteints du VIH sont des services assurés au sens de la Loi sur l'assurance maladie, car ce sont des traitements médicalement requis ».

L'article mentionne aussi que des pourparlers ont été entamés depuis au moins trois ans entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), mais qu'une entente tarde à se conclure étant donné des enjeux de distribution du traitement. Il urge pourtant de mettre en place des mécanismes de distribution du traitement dans le réseau public!

Le syndrome de la lipodystrophie a été décrit pour la première fois en 1998 dans le cadre d'une étude transversale dont le but était de documenter et de préciser les changements corporels qui se manifestaient chez un nombre croissant de personnes sous traitement antirétroviral (Carr et al., 1998).

Nous savons ainsi depuis fort longtemps que le syndrome de la lipodystrophie provoque des changements corporels irréversibles et que les personnes atteintes de lipoatrophie faciale vivent une situation précaire tant sur le plan social, psychologique, qu'économique. Cette situation renvoie à un processus de désaffiliation sociale marqué par la dégradation des rapports sociaux et de la discrimination à l'emploi. Et si le facteur pauvreté rend difficile l'accès aux produits de comblements, force est de constater que les personnes qui souffrent de cette condition doivent faire appel à l'aide sociale pour tenter de subvenir à leurs besoins. Enfin, il est également à souligner que c'est l'ensemble des personnes atteintes de lipoatrophie faciale, toutes classes socioéconomiques confondues, qui subissent de la discrimination en emploi.

Cela fait maintenant de trop nombreuses années que le mouvement VIH-Sida réfléchit à la question entourant la couverture des produits de comblement en prenant en compte non seulement les coûts indirects de la lipoatrophie faciale, mais aussi les coûts directs de cette condition qui comporte un lourd fardeau psychologique. Fardeau qui entraîne des problèmes de santé mentale et nécessite une prise en charge médicale, voire pharmacologique, sur une base continue. Sans parler des coûts liés aux complications qui peuvent survenir chez les personnes immunosupprimées qui entreprennent un traitement réparateur à l'étranger ou dans des conditions dangereuses pour leur santé.

L'heure n'est plus à la réflexion. Ces produits de comblement ne visent pas à embellir, mais à corriger le visage des personnes qui souffrent de lipoatrophie faciale. Ils sont donc médicalement requis et considérés comme nécessaires à la correction de cette condition. Dans une société qui prône l'accès aux soins de santé et l'inclusion, cette situation se doit d'être urgemment renversée. C'est dans cette optique que j'invite le ministre à comprendre que les produits de comblement sont essentiels à la reconstruction du visage lipoatrophie au même titre que les implants mammaires sont essentiels à la reconstruction du sein après une mastectomie.

Ma question au ministre de la Santé est la suivante :

Est-ce que le ministre de la Santé prend l'engagement à rendre accessibles les traitements de la lipodystrophie par agent de comblement chez les patients atteints du VIH dès le 1^{er} décembre prochain, soit pour la Journée nationale de lutte contre le sida?

70) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **9 novembre 2023**

Au ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

À la fin du mois d'octobre, les communautés francophones et acadiennes se sont dites « fortement déçues » par les cibles d'immigration francophone adoptées par le gouvernement fédéral, qui maintiennent ces communautés dans une situation de déclin démographique.

En effet, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada demandait que le gouvernement fédéral adopte une cible de 12 % d'immigration francophone hors Québec dès 2024, mais le fédéral s'est plutôt contenté d'une cible de 6 % d'immigration francophone pour l'année prochaine.

Le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne a appuyé publiquement cette demande des communautés francophones et acadiennes pour une cible fédérale d'immigration francophone de 12 % et nous l'en remercions.

Ma question à l'intention du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

Que compte faire le ministre pour appuyer la francophonie canadienne dans ce moment de grande déception?

71) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **9 novembre 2023**

Au ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Le gouvernement a récemment pris la décision d'augmenter les droits de scolarité pour les étudiants canadiens non résidents du Québec.

Or, ce sont des milliers de francophones et de francophiles des autres provinces et territoires qui étudient annuellement en français dans les universités et les cégeps du Québec.

La loi 96 prévoit à l'article 29.7 que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie a la responsabilité de contribuer « à la mobilité des étudiants francophones à travers le Canada ».

Mes questions à l'intention du ministre des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

1. En quoi l'augmentation des droits de scolarité, de 9 000 \$ à 17 000 \$ annuellement, contribuera-t-elle à favoriser la mobilité des étudiants francophones au pays?
2. Comment le ministre réconcilie-t-il cette mesure avec la loi 96?
3. Est-ce que la Fédération des communautés francophones et acadienne a été consultée avant l'adoption de cette mesure?

72) Mme Nichols (Vaudreuil) – **9 novembre 2023**
À la ministre de l'Enseignement supérieur

Des milliers de citoyens québécois ont pris connaissance du reportage de Radio-Canada concernant l'intimidation envers les étudiants fréquentant le Centre québécois de formation aéronautique.

Une citoyenne du comté de Vaudreuil, inquiète pour le sort d'un membre de sa famille qui planifie suivre une formation au sein de cette institution, demande des explications.

On apprend qu'au sein de cette école de pilotage rattachée au Cégep de Chicoutimi, l'intimidation, le harcèlement et les cas d'abus sexuels seraient monnaie courante de la part de certains instructeurs. Malheureusement, les étudiants ne peuvent compter sur le soutien de la direction à qui on reproche une complaisance notoire.

Le Québec peut compter sur la Loi sur l'instruction publique, et en ce sens nous demandons donc à la ministre de nous transmettre l'information à savoir si le Centre québécois de formation aéronautique a un plan d'action pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence.

De plus, nous souhaitons que la ministre nous indique le titre de la personne responsable de l'application de ce plan et qu'elle partage l'information à savoir si le plan a été distribué au personnel, aux élèves et aux parents des élèves mineurs.

En matière de prévention, nous souhaitons que la ministre nous transmette les données concernant les sessions de formation en matière de lutte à l'intimidation et au harcèlement, données aux élèves, au personnel et à la direction. Nous souhaitons donc savoir combien de personnes ont été formées et à quelle fréquence.

Et finalement, est-ce que la ministre pourrait rendre publiques toutes les mesures qu'elle compte prendre, après avoir pris connaissance du reportage en question, afin d'éviter que ces comportements se reproduisent, d'identifier les fautifs et assurer qu'ils soient tenus responsables de leurs actions ».

- 73) Mme Ghazal (Mercier) – **21 novembre 2023**
Au ministre de la Culture et des Communications

En 2018, lorsque le gouvernement de la CAQ a été élu, la nouvelle ministre de la Culture et des Communications avait décidé de garder le plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, qui avait été présenté à quelques jours de la fin de la législature précédente par les libéraux. Ce plan d'action, déposé en même temps que la nouvelle Politique culturelle, était attendu depuis longtemps.

Le ministre de la Culture et des Communications a bonifié ce plan d'action, notamment par l'enrichissement du contenu des bibliothèques scolaires et par un financement récurrent pour des sorties culturelles scolaires, ce qui a été salué par plusieurs. Ce plan d'action impliquait 34 ministères et organismes qui s'engageaient à y travailler avec le ministère de la Culture et des Communications et avec son réseau de 13 sociétés d'État et d'organismes. Il visait à concrétiser les objectifs énoncés dans la politique culturelle.

Ce plan d'action sera échu à la fin de l'année.

Ma question pour le ministre de la Culture et des Communications est très simple :

Est-ce qu'il compte déposer un nouveau plan d'action gouvernemental en culture pour les années 2024-2029?

- 74) Mme Nichols (Vaudreuil) – **22 novembre 2023**
À la ministre responsable de l'Habitation

Depuis quelques semaines maintenant, les maires constatent par l'entremise des médias que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont entrepris des discussions concernant le financement de la construction de logements. À leur grand désarroi, ils sont exclus des discussions, et pourtant, ce sont les principaux intéressés.

Il est rapporté que le fonds fédéral pour accélérer la construction de logements vise entre autres à réduire les délais administratifs dans la gestion des demandes des municipalités. Bien qu'aucune annonce ne fut encore faite à ce sujet, il semblerait que les villes devront alléger les formalités administratives et revoir les règles de zonage afin d'encourager la construction de logements près des services de transports en commun.

C'est de notoriété publique que dans certains cas, le gouvernement fédéral signe directement des ententes avec les municipalités, permettant un transfert d'argent beaucoup plus rapide qu'au Québec. Cette situation est due à une loi qui empêche le gouvernement fédéral et les municipalités du Québec de négocier ensemble.

De toute évidence, les municipalités du Québec souhaitent rattraper le temps perdu en demandant au gouvernement du Québec de prévoir que les règles encadrant le programme québécois soient aussi efficaces et allégées que peut l'être le programme Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Selon les informations disponibles, plusieurs villes du Québec ont déposé une demande en vertu du programme FACL et attendent impatiemment que les deux paliers de gouvernement, provincial et fédéral s'entendent et daignent les considérer. Il s'avère même que certaines municipalités considèrent combler les failles du programme provincial en créant de nouveaux programmes municipaux.

En conséquence, est-ce que le gouvernement du Québec pourrait rendre publique la ventilation des sommes reçues en matière d'habitation provenant du gouvernement fédéral, et ce depuis le dépôt du dernier budget de mars 2023?

De plus, est-ce que le gouvernement du Québec pourrait consulter les municipalités avant de décider des règles du futur programme québécois en matière de construction de logement?

Par respect pour les municipalités du Québec en attente depuis déjà trop longtemps, est-ce que le gouvernement du Québec pourrait faire un compte rendu officiel de la situation?

Et finalement, est-ce que le gouvernement du Québec pourrait aviser les gouvernements municipaux de ses démarches avant de les confronter devant le fait accompli?

75) Mme Nichols (Vaudreuil) – **29 novembre 2023**
Au ministre de la Santé

Le 25 octobre dernier, nous avons fait parvenir une correspondance au ministre de la Santé afin d'officiallement demander à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) de se pencher sur la maladie Lipoedème.

Le lipoedème, cette maladie qui touche que des femmes, consiste en une augmentation anormale de gras dans les jambes, accompagnée de douleurs chroniques intenses. Elle est reconnue à titre de maladie chronique depuis 2018 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Depuis maintenant 5 ans, les femmes atteintes de lipoedème attendent impatiemment que le Québec emboîte le pas à l'OMS. Leur quotidien est douloureux, ce qui a des conséquences sur leur santé mentale, allant de la détresse psychologique aux troubles alimentaires.

Le fait que le lipoedème ne soit pas reconnu en tant que maladie au Québec, implique que les femmes ne peuvent obtenir chez nous le soutien médical dont elles ont besoin. Nous faisons ici référence aux mesures d'atténuation, telles que l'achat de bas et les traitements de drainages lymphatiques, mais aussi considérer rendre accessibles les traitements comme la chirurgie. Actuellement, leurs options sont fort limitées et extrêmement coûteuses. Les témoignages à cet effet démontrent que les traitements à l'étranger entraînent des dépenses de dizaines de milliers de dollars pour les femmes atteintes de cette maladie.

Le Québec ne part pas de zéro dans ce dossier, il peut se pencher sur ce qui a déjà été fait, par exemple en Allemagne, qui traite cette maladie depuis une quinzaine d'années. Nous pouvons même compter sur l'expertise d'une référence en la matière au Québec, c'est-à-dire le Dr Michel Alain Danino, chef du service de chirurgie plastique au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Il revient au ministère de la Santé et des Services sociaux de décider de couvrir les traitements d'une maladie. Or, le ministère se base sur des recommandations de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Dans ce cas précis, l'INESSS n'a pas de recommandations à fournir au ministère puisqu'il est en attente d'un mandat de celui-ci afin d'entreprendre l'analyse et l'évaluation requise pour pouvoir se positionner.

De trop nombreuses femmes vivent quotidiennement avec les effets du lipoedème et il est temps d'y remédier.

Au nom de toutes les femmes souffrantes, et démunies devant les nombreux obstacles financiers et humains qui se présentent devant elles, est-ce que le ministre de la Santé pourrait mandater officiellement l'INESSS de se pencher rapidement sur cette maladie et les traitements s'y afférant?

- 76) Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) – **29 novembre 2023**
À la ministre des Relations internationales et de la Francophonie

À la fin du mois d'août 2023, Affaires mondiales Canada a émis une mise à jour de ses conseils aux voyageurs à destination des États-Unis où le ministère avise les membres de la communauté 2SLGBTQIA+ qu'ils pourraient être victimes de discrimination s'ils voyagent dans certains États.

La ministre peut-elle nous indiquer si elle a pris des mesures pour sensibiliser ses homologues américains aux enjeux de sécurité auxquels les membres de la communauté 2SLGBTQIA+ du Québec peuvent être confrontés lorsqu'ils se déplacent aux États-Unis ?

- 77) Mme Zaga-Mendez (Verdun) – **1^{er} décembre 2023**
Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Les pluies torrentielles du mois de juillet sont un récent exemple des ravages des changements climatiques. Les agriculteurs sont parmi les premiers à constater les effets délétères de ceux-ci, eux qui doivent composer avec des conditions de plus en plus contraignantes. Pour donner une idée de grandeur des dommages causés cet été, selon un article de la presse : « en date du 27 octobre, 7064 avis de dommages ont été enregistrés auprès de La Financière agricole du Québec – l'assureur des agriculteurs – comparativement à 3813 l'an dernier ».

Le secteur des grains québécois est particulièrement atteint par les intempéries climatiques. Ces conditions de plus en plus difficiles menacent la survie des entreprises agricoles et, ce faisant, elles compromettent l'atteinte de l'autonomie alimentaire. Il est essentiel de soutenir le milieu agricole, particulièrement le secteur des grains - qui est à la base de l'ensemble des autres productions agricoles – afin que tous puissent s'adapter aux changements climatiques dans une perspective de modernisation des pratiques dans une optique agroenvironnementale.

Comme le ministre le sait, la transition écologique coûte cher aux agriculteurs qui doivent déjà composer avec les effets des changements climatiques. Un soutien a été annoncé pour l'année à venir, mais aucune trace d'un soutien à long terme, alors que les pratiques agroenvironnementales prennent du temps à mettre en place et que les cultures demandent beaucoup de planification. En ce sens, il est essentiel que l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales (Initiative) bénéficie d'un engagement de financement stable sur les cinq prochaines années. Cette pérennisation permettrait d'assurer la continuité de l'engagement et de donner confiance aux producteurs souvent contraints de s'autofinancer. La planification budgétaire des initiatives des rétributions agroenvironnementales ne peut se faire de façon irrégulière compte tenu de l'importance de l'agriculture et des impacts découlant de ce virage. À ce jour, le ministre a déjà annoncé 23,2 M\$ de son engagement électoral de 50 M\$.

Dans cette perspective, voici mes questions au ministre :

1. Est-ce qu'il y a un plan pour pérenniser l'initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales?
2. Le ministre peut-il préciser quand et comment sera mis en œuvre le 23,2 M\$ annoncé pour la bonification de l'Initiative, et qu'en sera-t-il de la portion restante du 50 M\$ pour laquelle il s'est engagé ?
3. Est-ce que le ministre peut nous dire sur quels chiffres s'appuie-t-il lorsqu'il fait la démonstration que les fermes spécialisées en grains des régions périphériques sont aussi rentables que celles des régions centrales ?

78) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **5 décembre 2023**
Au ministre de la Sécurité publique

Le projet SPHÈRES vise à accompagner les personnes âgées de 12 à 24 ans en situation d'exploitation sexuelle, dans une démarche volontaire centrée sur leurs besoins et leurs aspirations. Ce projet est une initiative concertée du milieu composée de plusieurs partenaires : la Fondation Marie-Vincent, L'Anonyme, En Marge 12 – 17, le SPVM et le CIUSSS Centre-Sud. Ces équipes ont été capables de générer une pratique de communauté et un filet social adapté pour l'accompagnement des victimes dans une perspective de continuum de services.

Ce projet répond à plusieurs recommandations de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM) sur laquelle j'ai siégé pendant de nombreux mois lors de la précédente législature. Par exemple, le projet SPHÈRES rejoint les recommandations 14, 19 et 20 dans le chapitre 3 concernant la prévention et l'éducation. Dans le chapitre 5 sur la reconstruction et la réhabilitation : briser le cycle de l'exploitation, SPHÈRES rejoint les recommandations 49, 51, 54 et 56.

Par ailleurs, ce projet a réussi à joindre les pratiques du milieu institutionnel et du milieu communautaire pour le bien être des jeunes mineurs et cela est déjà une victoire pour lutter contre ce fléau. Afin de mieux illustrer l'ampleur du phénomène, 95 % des jeunes qui débutent les services d'accompagnement du projet sont des personnes mineures. Cette statistique est affligeante, mais elle nous démontre clairement que le public cible de ce projet est atteint.

Finalement, il y a l'enjeu du temps nécessaire pour qu'un jeune mineur brise le cycle de l'exploitation sexuelle. Le projet SPHÈRES est en vigueur depuis bientôt 7 ans et le manque de financement fait craindre la fin de ce projet. En matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, le projet SPHÈRES mérite tout l'appui nécessaire.

Considérant ce qui précède,

1. Le gouvernement vise à protéger les jeunes victimes d'exploitation sexuelle et pour cela il a créé une commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM). Ayant moi-même siégé à cette commission, je retire une fierté d'avoir accompli mon travail de législateur, et ce de façon non partisane. Étant donné que les recommandations de la CSESM évoquent le projet SPHÈRES comme étant la voie à suivre en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, comment le ministre s'engage-t-il à maintenir le continuum de service?
2. Le projet SPHÈRES est tellement innovant qu'il a de la difficulté à respecter les cadres des différents programmes de financement. Par conséquent, on se retrouve à financer un projet qui a fait ses preuves avec des fonds non récurrents. Est-ce que le ministre s'engage à trouver une solution pour financer le projet SPHÈRES de façon récurrente à la hauteur nécessaire pour protéger nos jeunes ?

79) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **5 décembre 2023**
Au ministre du Travail

Le programme de l'aide à l'audition de la CNESST vise à répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs victimes de surdit  due   l'exposition au bruit dans leurs milieux de travail. Dans sa forme actuelle, le programme garantit   ses b n ficiaires une s lection de proth ses fonctionnant avec des piles jetables.

Or, la prothèse auditive rechargeable est une technologie audioprothétique appelée à occuper tout le marché très bientôt. Autrement dit, les compagnies qui produisent les prothèses auditives vont, dans les mois qui viennent, abandonner la production des prothèses à piles jetables.

À l'heure actuelle, le programme de l'aide à l'audition de la CNESST ne prévoit rien afin d'assurer que les prothèses rechargeables aient les mêmes critères d'attestation et de sélection que les prothèses à piles jetables.

Le ministre peut-il indiquer les mesures particulières qu'il compte mettre en place avec la CNESST afin de s'assurer que les bénéficiaires du programme de l'aide à l'audition de la CNESST puissent faire la transition obligatoire entre les prothèses à piles jetables et celles à piles rechargeables sans difficulté ?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 5 décembre 2023
Loi visant à renforcer la protection des élèves – *ministre de l'Éducation*

Projets de loi publics au nom des députés

- b) 12 septembre 2023
Loi visant à rendre accessibles les documents issus de l'enquête menée par le commissaire-enquêteur Bernard Grenier au sujet des activités illégales d'Option Canada à l'occasion du référendum de 1995 – *député de Camille-Laurin*
- c) 5 décembre 2023
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans – *député de Maurice-Richard*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs – *ministre de la Famille*
- bb) Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études – *député de Matane-Matapédia*